

AUJOURD'HUI

URGENCES

SOS médecins : tél. 36.24 ou 0.826.463.535.
Samu 35 : tél. 15 ou 02.99.59.16.16.

SÉCURITÉ

Pompiers : tél. 18.
Police secours : tél. 17 (le 112 depuis un portable).
Police nationale : tél. 02.99.16.83.83.
Gendarmerie : tél. 02.99.88.41.42.
Police municipale : tél. 02.99.20.30.00.
Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) : tél. 02.99.46.11.76 ou 06.82.45.68.85.
Cross Corsen : tél. 02.98.89.31.31.

SERVICES

EDF : tél. 09.69.32.15.15 et 0.810.333.035 (dépannage).
GDF : tél. 09.69.32.43.24 et 0.800.473.333 (urgences).
Service des eaux :

tél. 02.22.06.45.00 et 0.811.460.315 (urgences et dépannage).

LOISIRS

Office de tourisme : tél. 02.99.46.94.12.
Piscine olympique d'eau de mer : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30.
Médiathèque L'Ourse : de 13 h à 18 h.

CINÉMA

Les 2 Alizés, à Dinard, et Ciné Armor, à Pleurtuit : lire en page Dinan.

LE TÉLÉGRAMME

N° lecteurs : tél. 09.69.36.05.29.
Correspondance locale : Patrick Chevalier, tél. 06.11.70.06.23 ; e-mail patrick.chevalier47@wanadoo.fr ; Nathalie Le Roy, tél. 06.61.10.67.67 ; e-mail nathle-roy35@yahoo.fr

Grandes marées. Images insolites et consignes de sécurité



Les grandes marées sont un pur bonheur pour les pêcheurs à pied. Au plein de l'eau, le spectacle est aussi garanti. Avec une hauteur d'eau de près de 13 m, hier, à 9 h 17. Il ne restait plus que quelques mètres carrés de sable sur la plage de l'Écluse, et les clubs de plage, comme ici le club Mickey a eu les pieds dans l'eau. De quoi offrir

du spectacle, aux chasseurs d'images insolites.

Mises en garde

Aujourd'hui, de nombreux pêcheurs à pied vont investir le littoral et l'Estran qui sera largement découvert (coefficient 107). La ville de Dinard tient à rappeler qu'au niveau de la pointe de la Malouine et de La Roche-Pelée, l'agence régionale de la santé (ARS) a rendu les conclusions suivantes le 23 juin dernier, conclusions toujours en vigueur à ce jour : sur ces deux sites, les coquillages (et notamment les moules) prélevées sur ces sites présentent des contaminations dont la fréquence et l'importance sont telles, que leur consommation est déconseillée, car ne pouvant être considérée sans risque pour la santé. Le maire a donc interdit, par arrêté municipal, le ramassage, la pêche et la consommation des coquillages sur ces deux sites.

Exposition. Huit artistes à La galerie Totem jusqu'à ce soir

Il ne reste qu'aujourd'hui pour découvrir les huit artistes que présente la galerie Totem sur le thème des « corps ». Chaque artiste, avec son moyen d'expression, photographie, peinture, dessin, gravure, illustre le sujet à sa manière, avec sa sensibilité. Ainsi, les œuvres présentées de Didier Lange, Roverse, Nathalie Louis, Candide Caméra,

G-Rem, Alice Jacquemain, Ségo-lène de Chassy et la jeune artiste photographe Emma Yves, s'adressent à un large public, amateurs et collectionneurs d'art.

▼ Pratique

Exposition à la galerie Totem, rue Georges-V, aujourd'hui, de 15 h à 20 h.

À SAVOIR

Marché de Dinard. Aujourd'hui, à l'esplanade de la halle, de 8 h à 13 h 30.

Déchèterie Mon-Repos. Aujourd'hui, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Propreté urbaine. Enlèvement des encombrants, tél. 02.99.46.67.56.

Bureau du port. Contact : tél. 02.99.46.65.55.

Horaires des marées. Aujourd'hui, pleine mer à 10 h 04 (12,65 m) et à 22 h 23 (12,90 m) ; basse mer

à 4 h 47 (0,70 m) et à 17 h 05 (1 m).

Tournoi de mini-foot. Aujourd'hui, à partir de 13 h 30, plage de l'Écluse (réservé au plus de 16 ans). Animation à la digue de l'Écluse. Variétés pour danser ce soir, de 18 h à 23 h 30, avec Francis Vial et Anne-Laure Ménard.

Don de sang. L'Établissement français du sang (EFS) organise sa première collecte d'été, aujourd'hui, de 14 h 30 à 19 h, et demain, de 11 h à 13 h et de 15 h à 18 h, au casino. Entrée côté digue de l'Écluse.

Victoires du Paysage. La villa « Caleta » retenue

De nombreuses candidatures ont afflué de toute la France pour la quatrième édition des Victoires du Paysage. Parmi les dossiers retenus, se trouve la villa « Caleta », située avenue Giraud.

La villa « Caleta », avenue Giraud, est retenue parmi les quatre aménagements paysagers bretons.



Véritable vitrine de projets - du plus modeste au plus grand - qui traduisent sur le terrain la mise en œuvre de la Cité verte, les Victoires du Paysage, tiennent, depuis leur création en 2008, toutes leurs promesses de par le nombre de candidatures en progression à chaque édition et aussi par la qualité des aménagements paysagers proposés.

La villa « Caleta », avenue Giraud, est retenue parmi les quatre aménagements paysagers bretons. Pour cette quatrième édition lancée en début d'année, les candidatures ont afflué de toute la France et des projets de qualité des aménagements paysagers de moins de cinq ans obligatoirement ont été

présentés au jury technique. Mercredi dernier, le jury composé de 25 personnes (paysagistes, concepteurs, entrepreneurs du paysage, pépiniéristes, journalistes de la presse professionnelle, associations professionnelles), s'est réuni pour examiner les 130 candidatures et désigner les aménagements paysagers et les maîtres d'ouvrage nominés pour la phase finale des Victoires du Paysage 2014.

70 dossiers retenus dont quatre bretons

70 dossiers ont été retenus, dont quatre en Bretagne et un à Dinard dans la catégorie des particuliers ! Le Grand Jury délibérera à l'autom-

ne pour le choix final des lauréats. Une grande soirée de remise des Prix aura lieu le 11 décembre, à Paris, pour clore cette quatrième édition et récompenser les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage.

Comme chaque année, le public pourra, à nouveau, soutenir son projet préféré parmi les nominés 2014.

▼ Pratique

Le 1^{er} septembre sur le site : www.lesvictoiresdupaysage.com dans la rubrique Prix du public, les internautes pourront visualiser les projets retenus et voter pour leur préféré. Pour en savoir plus, www.lesvictoiresdupaysage.com

14-Juillet. Commémoration sous le soleil

Ce n'était pas la foule des grands jours, hier matin, place de l'Église, pour la commémoration de la Fête nationale. La cérémonie, présidée par Martine Cravéa-Schütz, maire, a débuté, sous un soleil exquis, par le traditionnel dépôt de gerbes devant le monument aux morts. À ses côtés, des personnalités civiles et militaires, Daniel Schmitt, premier adjoint, plusieurs élus ; des délégations des associations patriotiques et un détachement des sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers et de la police municipale. Le dépôt de gerbe a précédé « La Marseillaise » et un discours de Martine Cravéa-Schütz à la mémoire des victimes de guerre. Une réception officielle a ensuite été donnée à la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Un concert-bal, qui mettra le Brésil à l'honneur, devait être



La cérémonie, présidée par Martine Cravéa-Schütz, a débuté par le traditionnel dépôt de gerbes devant le monument aux morts.

organisé en soirée, à l'esplanade Yves-Verney.

Feu d'artifice le 22 juillet

Les commémorations de la Fête

nationale s'achèveront à Dinard le mardi 22 juillet, plage de l'Écluse, avec le traditionnel feu d'artifice sur le thème « Dans le sillage de la Calypso ».

Pleurtuit

14-Juillet. Souvenir de la Première Guerre

Hier, la cérémonie du 14-Juillet, animée par l'orchestre Pleurtuit - Saint-Briac, s'est déroulée en présence d'Alain Launay, maire ; des présidents de médaillés militaires, des anciens combattants, des élus, de l'amicale des sapeurs-pompiers et des élus du conseil municipal des jeunes. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, l'allocution était consacrée au souvenir du début de la Première Guerre mondiale, pour ne pas oublier tous ceux tombés pour la France.

